

Les deux parties ont particulièrement constaté l'utilité du Protocole canado-soviétique de consultations du 19 mai 1971. S'inspirant des buts de ce protocole, ils se sont déclarés favorables à un emploi plus étendu et régulier de ces possibilités, pour le développement des consultations politiques sur les questions internationales importantes d'intérêt commun et sur les questions concernant leurs relations bilatérales.

Les deux parties ont confirmé leur intention de poursuivre leurs efforts, dans un esprit de réciprocité et dans le sens de mutuels avantages, en vue de donner un contenu accru aux ententes et aux accords existant entre les deux pays, et d'entendre leur collaboration dans divers domaines.

Les deux parties ont constaté avec satisfaction le développement des contacts entre les chefs de gouvernement et hommes politiques des deux pays, entre représentants du commerce, de la science, et de la technologie, de la culture, et des organismes non gouvernementaux ainsi que ceux entre touristes. Les deux parties ont exprimé leur commune intention d'approfondir ces contacts davantage.

Les deux parties ont passé en revue les progrès réalisés dans leur commun effort pour élargir leur coopération dans les domaines économique, scientifique et technologique, suivant l'Accord de coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie, signé le 27 janvier 1971. Il a été convenu que la mise en pratique des dispositions prises à Moscou, en octobre lors de la troisième session de la commission mixte, devrait conduire dans un proche avenir à des résultats économiques concrets à l'avantage des deux parties. Les deux parties estiment en outre qu'il existe de grandes possibilités de développer encore à l'avantage de chacun les relations commerciales entre le Canada et l'U.R.S.S.

Les deux parties ont constaté avec plaisir que les échanges et la coopération dans les domaines scientifiques, culturels et autres, s'étaient accrus et amplifiés grâce à l'Accord général sur les échanges entre les deux pays. Elles ont souhaité voir des résultats positifs aux travaux de la Commission mixte instituée d'après cet accord, et dont la deuxième session, prévue pour le mois de décembre à Ottawa, aura pour objet d'établir un commun programme d'échanges pour 1974-1975. Confirmant l'importance attachée aux régions arctiques du Canada et de l'U.R.S.S., les deux parties ont reconnu la présence de possibilités d'une collaboration accrue dans ce domaine, sur la base de leurs intérêts réciproques.

Les deux parties ont exprimé l'espoir que les négociations pour un accord sur la navigation maritime entre le Canada et l'U.R.S.S. auraient une issue favorable.

Dans leur échange de vues sur les questions internationales, les ministres ont exprimé leur conviction que la tendance déterminante dans le développement présent des relations internationales, est le processus profond de diminution de la tension, de consolidation de la sécurité et de coopération pacifique entre Etats. Ils ont exprimé l'intention des gouvernements canadien et soviétique de faire en sorte, en toute occasion, de consolider cette tendance, en vue d'assurer une paix stable et durable.

Les deux parties ont convenu que la première phase de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, qui eut lieu à Helsinki, avait